

Pays des
Paillons

Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
communes du pays
des PaillonsOBJET :
Budget communautaire :
admission en non valeur
budget principal CCP

L'an deux mille dix-sept, le mercredi treize décembre à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni Madame, Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Gérard Branda, Jacques Saulay, George Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Branda, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Sylvie Gantelme par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Michel Lottier Madame Evelyne Laborde Messieurs Monsieur Yves Pons, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance.

Décision n° 17 12 14

Sur proposition du receveur communautaire, Monsieur Maurice LAVAGNA, vice-président aux finances propose au conseil communautaire, d'admettre en non-valeur, sur le budget principal de la communauté de communes du pays des Paillons, les trois créances suivantes, pour un montant total de 16 650,36 € :

| Année | Titre | Nom | Objet | Montant | Observation |
|--------------|-------|---------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| 2009 | T-5 | Ballestra Elisabeth | Loyer terrain Fontanil | 8 012 ,21 | Personne disparue |
| 2009 | T-6 | Ballestra Elisabeth | Loyer terrain Fontanil | 8 534,15 | Personne disparue |
| 2009 | T-7 | Ballestra Elisabeth | Loyer terrain Fontanil | 14,00 | Personne disparue |
| TOTAL | | | | 16 650,36 | |

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du Président,
après en avoir délibéré,**

Décide, sur proposition du receveur communautaire, d'admettre en non valeur, les trois créances précitées, pour un montant total de 16 650,36 €.

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Nombre de présents :25
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

LE PRESIDENT
E. MARI

